

DEPARTEMENT DE L'INDRE

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT BRENNE- CREUSE-ANGLIN-CLAISE

Siège: Mairie de MEZIERES-EN-BRENNE (36290)

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 3 juillet 2026

2026-05-05: Avis sur les projets d'implantation de parcs éoliens sur le territoire du SMABCAC

L'an deux mil vingt-six

Le trois juillet

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement Brenne-Creuse-Anglin-Claise dûment convoqué, s'est réuni à 10 heures en session ordinaire, à la Salle Gaston Cherau - Rue du Foyer – 36370 PRISSAC sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CAMUS, Président.

Nombre de membres en exercice : 34

Date de convocation : 24/06/2026

Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de membres présents : 19

Nombre de membres absents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 23

Nombre de votants : 23 Pour / 0 Contre / 0 Abstention

Présents : Messieurs MATHE, D'OIRON, HERVO, MERIOT, BALICHARD, PESSIONE, PINSARD, CHAIGNEAU, TETU, HEBERT, SCHMITT, GOURLAY, JOUOT, CAMUS, COSSON, AINE, LELAN, DERIGOIN, PARROT.

Absents Excusés : Messieurs BAZIN, PERROT, ROUALDES,
Monsieur CAILLAUD Stéphane est représenté par son suppléant Monsieur MATHE Raymond,
Monsieur MILLIN Yohan est représenté par son suppléant Monsieur BALICHARD Mathieu,
Madame REAULT DUMANS Amélie est représentée par son suppléant Monsieur CHAIGNEAU Guy,
Monsieur VIDAL Claude est représenté par son suppléant Monsieur LELAN Philippe,
Madame BONDOUX Christel a donné pouvoir à Monsieur HERVO Dominique,
Monsieur LEPAIR Christian a donné pouvoir à Monsieur MERIOT Claude,
Monsieur GUILBAUD André a donné pouvoir à Monsieur CAMUS Jean-Louis,
Monsieur LEFEBVRE Germain a donné pouvoir à Monsieur SCHMITT Jean-Marc,
Madame BILLARD, Monsieur GUGLIELMI, membres suppléants.

Absents : Mesdames NATUREL, RAOUI, Messieurs NEUVILLE, MOYRAND, CELLERIN, FLEURY, LOMBARD, GUILLOTEAU.

Assistaient également à la réunion : Monsieur MAZEROLLES, Mesdames TRINQUART et FAIVRE, Techniciens de rivières, et Madame VERITE secrétaire-comptable.

Monsieur Dominique HERVO a été élu secrétaire.

Suite à la présentation et à la question posée sur l'implantation de parcs éoliens sur certaines portions du territoire du SMABCAC, le Comité syndical approuve à l'unanimité de rajouter à l'ordre du jour l'émission d'un avis sur les projets d'implantation de parcs éoliens sur son territoire.

Devant les risques de pollutions et de dégradations de zones humides, le Comité syndical regrette de ne pas être consulté par les services de l'État lorsque des projets émergent.

Le Comité syndical, après en avoir débattu, à l'unanimité, propose d'émettre un avis défavorable sur les projets éoliens lorsqu'ils souhaitent s'implanter :

- Sur ou à proximité immédiate de zones protégées ou possédant un classement réglementaire ;
- Sur les zones de têtes de bassins versants ;
- Sur les zones humides où à leur proximité immédiate.

Le SMABCAC s'opposera à tout projet ne présentant pas une étude d'incidence environnementale suffisamment détaillée et présentant les impacts potentiels sur les cours d'eau et les zones humides.

Le Secrétaire de séance,



Dominique HERVO

Le Président,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

036-200079663-20260703-2026-05-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/07/2026